

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 808-9907B LMP BLK



Version 1.0      Date de révision: 02/17/2021      Numéro de la FDS: 000000669492      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 02/17/2021

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : 808-9907B LMP BLK  
Code du produit : 000000000050536880  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.  
Adresse : 601 DELMAR AVE  
Pointe-Claire QC H9R 4A9  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1  
Dangereux pour le milieu aquatique - danger de toxicité : Catégorie 3  
Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique : Catégorie 3  
Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H350i Peut provoquer le cancer par inhalation.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 808-9907B LMP BLK



Version 1.0      Date de révision: 02/17/2021      Numéro de la FDS: 000000669492      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 02/17/2021

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P280 Porter des gants de protection.  
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**Intervention:**  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
talc	14807-96-6	>= 10 - < 30
Noir de carbone	1333-86-4	>= 5 - < 10
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, composés avec la propanamine-2	68584-24-7	>= 1 - < 5
3-iodo-2-propynyl butylcarbamate	55406-53-6	>= 0.1 - < 1
quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	>= 0.1 - < 1

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Retirer les vêtements souillés.

En cas d'inhalation : Repos, air frais.  
En cas de gêne respiratoire, aider le patient à respirer et consulter un médecin immédiatement.  
Si nécessaire, faire respirer de l'oxygène.

En cas de contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Changer les vêtements et les chaussures contaminés.  
Si les irritations persistent, consulter un médecin.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 808-9907B LMP BLK



Version 1.0      Date de révision: 02/17/2021      Numéro de la FDS: 000000669492      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 02/17/2021

- En cas de contact avec les yeux : Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.
- En cas d'ingestion : Laver immédiatement la bouche avec de l'eau  
Ne PAS faire vomir.  
En cas de vomissements, maintenir la tête plus basse que les hanches afin d'empêcher l'aspiration.  
Secours médical.  
Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Mousse
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas rejeter d'eau contaminée chimiquement dans les écoulements, les sols ou l'eau de surface. Des mesures suffisantes doivent être prises pour récupérer l'eau utilisée pour l'extinction. Éliminer l'eau et le sol contaminé selon les réglementations locales.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Noir de carbone	1333-86-4	VME (fraction inhalable)	3 mg/m <sup>3</sup>	ACGIHTLV
		PEL	3.5 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 808-9907B LMP BLK



Version 1.0      Date de révision: 02/17/2021      Numéro de la FDS: 000000669492      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 02/17/2021

		VME	3.5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		valeur REL	0.1 mg/m3 (hydrocarbures polycycliques aromatiques (PAK))	NIOSH
		TWA	3.5 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Inhalable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	3.5 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	3 mg/m3	ACGIH
talc	14807-96-6	VME (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIHTLV
		VEMP (fibres)	1 fibres/cm3	CA QC OEL
		VEMP (poussière respirable)	3 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	CA BC OEL
		TWA (Matières particulaires respirables)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		LMPT	2 fibres/cm3	CA ON OEL
		LMPT (Fraction respirable)	2 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIH
quartz (SiO2)	14808-60-7	VME (Fraction respirable)	0.025 mg/m3	ACGIHTLV
		VME	0.05 mg/m3 (Poussière alvéolaire)	29 CFR 1910.1001-1050
		OSHA Action level	0.025 mg/m3 (Poussière alvéolaire)	29 CFR 1910.1001-1050
		valeur REL (Poussière alvéolaire)	0.05 mg/m3	NIOSH
		TWA (Matières particulaires res-	0.025 mg/m3	CA AB OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 808-9907B LMP BLK



Version 1.0      Date de révision: 02/17/2021      Numéro de la FDS: 000000669492      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 02/17/2021

		pirables)		
		LMPT (Frac-tion respi-rable)	0.1 mg/m3	CA ON OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Respi-rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA BC OEL
		TWA (Frac-tion respi-rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : pâte
- Couleur : noir
- Odeur : inodore
- pH : 8.0 - 9.5
- Point de fusion : non déterminé
- Point de congélation : non déterminé
- Point d'ébullition : > 100 °C
- Point d'éclair : 173.5 °C
- Taux d'évaporation : La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.
- Inflammabilité (solide, gaz) : pas facilement inflammable  
Méthode: dérivé du point d'inflammation
- Auto-inflammation : D'après la teneur en eau, le produit ne s'enflamme pas.
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.
- Pression de vapeur : non déterminé
- Densité de vapeur relative : non déterminé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 808-9907B LMP BLK



Version 1.0      Date de révision: 02/17/2021      Numéro de la FDS: 000000669492      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 02/17/2021

---

Densité relative : 1.3 (20 °C)

Densité : 1.3 gcm<sup>3</sup> (20 °C)

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : dispersable

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : non déterminé

Température d'auto-inflammabilité : D'après la teneur en eau, le produit ne s'enflamme pas.

Température de décomposition : non déterminé

Viscosité  
Viscosité, dynamique :

Viscosité, cinématique : non déterminé

Propriétés explosives : Du fait de sa teneur en eau, le produit ne présente pas de propriétés explosives.

Propriétés comburantes : non comburant

Point de sublimation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Pas de données disponibles.

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.  
Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Conditions à éviter : Pas de conditions à éviter à attendre.

Matières incompatibles : Acides forts  
Agents oxydants

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Version 1.0      Date de révision: 02/17/2021      Numéro de la FDS: 000000669492      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 02/17/2021

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 10,000 mg/kg  
Substance d'essai: autre TS

DL50 (Rat): < 2,000 mg/kg  
Substance d'essai: autre TS

DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Substance d'essai: autre TS

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 6.750 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Substance d'essai: autre TS

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

##### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

##### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Peut provoquer le cancer par inhalation.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité à dose répétée**

#### **Produit:**

Espèce : Rat, mâle  
LOAEL : 0.006 mg/l  
Voie d'application : Inhalation  
Durée d'exposition : 791 d

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**808-9907B LMP BLK**



Version 1.0      Date de révision: 02/17/2021      Numéro de la FDS: 000000669492      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 02/17/2021

---

## **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Produit:**

Pas de danger par aspiration attendu.

### **Composants:**

**acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, composés avec la propanamine-2:**

Non applicable

---

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **Écotoxicité**

#### **Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): 24.9375 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **Composants:**

#### **3-iodo-2-propynyl butylcarbamate:**

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

### **Persistence et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **Potentiel de bioaccumulation**

### **Composants:**

**acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16, composés avec la propanamine-2:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 6.71  
Méthode: autre (calculé(e))

#### **3-iodo-2-propynyl butylcarbamate:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 808-9907B LMP BLK



Version 1.0      Date de révision: 02/17/2021      Numéro de la FDS: 000000669492      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 02/17/2021

---

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2.81 (25 °C)  
Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode par agitation  
BPL: oui

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### **UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### **TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 808-9907B LMP BLK



Version 1.0      Date de révision: 02/17/2021      Numéro de la FDS: 000000669492      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 02/17/2021

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
- TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte complet pour autres abréviations

- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
- 29 CFR 1910.1001-1050 : OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050) (US)
- ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissible (US)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
- CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
- CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
- CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
- NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable
- 29 CFR 1910.1001-1050 / OSHA Action level : Niveau d'action OSHA:
- 29 CFR 1910.1001-1050 / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
- ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
- ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
- CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
- CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
- CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)
- CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée
- NIOSH / valeur REL : Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 808-9907B LMP BLK



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/17/2021	000000669492	Date de la première version publiée: 02/17/2021

allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/17/2021

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

**IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS,**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 808-9907B LMP BLK

BUILDING TRUST



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	02/17/2021	000000669492	Date de la première version publiée: 02/17/2021

---

DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR